



Rapport annuel 2016 Région 9 – Lavaux

Propos liminaire

Au moment de rédiger un rapport sur l'année 2016 à l'intention du Conseil synodal, le Conseil régional se rend compte que celui-ci n'a pas le même but que celui qui va être préparé à l'intention de l'Assemblée régionale. Dans le premier cas, il s'agira de faire ressortir un ou deux éléments de la vie régionale ayant quelques chances de représenter une certaine originalité par rapport au vécu d'autres régions, alors que, dans le second cas, il s'agira davantage d'une information mutuelle des lieux d'Eglise de la Région devant permettre à ceux-ci de mieux saisir dans quel contexte ils sont engagés, de saisir le « plus » que peut représenter le fait d'œuvrer non seulement côte à côte, mais aussi de manière communautaire sur un même territoire. Ce dernier rapport sera fait des contributions des uns et des autres et passera donc en revue les divers lieux d'Eglise de la Région.

Mais pour le premier (celui que vous êtes en train de lire), le Conseil régional voudrait d'une part exprimer quelques soucis qu'il porte en matière de gestion des ministères et, d'autre part, mettre en exergue quelques aspects de l'engagement du Service communautaire Présence et Solidarités de la Région, sachant qu'il arrive que celui-ci soit le parent pauvre dans telle ou telle organisation régionale.

Quelques préoccupations du Conseil régional

La gestion des ministères constitue probablement la préoccupation principale du Conseil régional. La Région, par ses lieux d'Eglise, doit assurer sa mission sur le territoire dont elle est responsable, en utilisant au mieux les moyens dont elle dispose. Or ces moyens sont en diminution, alors que la population de la Région augmente.

Deux situations de *burn out* montrent clairement qu'on ne peut compenser des départs en augmentant la charge de ceux qui restent. Et il est souvent difficile de déterminer ce qui pourrait être abandonné : s'il est possible de regrouper certains cultes, on ne peut faire de même avec les services funèbres !

Or, notre région (qui a atteint son « effectif 2018 » depuis quelques années déjà) connaît (et va encore connaître) des départs sans savoir si (et quand) ils pourront être compensés. Voyons ce que cela donne selon les paroisses :

Pully-Paudex : Le pasteur Pierre Farron (mi-temps paroissial) a pris sa retraite au 31.12.2016. Pour le moment, il n'est pas remplacé. A la reprise d'automne, il sera remplacé par Jean-Baptiste Lipp, qui passera donc de Lutry à Pully pour son mi-temps paroissial (il est coordinateur pour son autre mi-temps). Mais, avant la fin de la législature, le pasteur Laurent Wisser partira à son tour à la retraite, sans que nous sachions s'il sera possible de le remplacer. Rappelons pour

mémoire que la paroisse de Pully-Paudex disposait de quatre pleins temps avant EAV... et que, malgré la diminution du nombre des cultes, il est difficile d'imaginer qu'elle ne soit desservie que par 1,5 EPT !

Belmont-Lutry : Arrivée de France début décembre 2015, la pasteure **suffragante** Viviane Socquet-Capt devait, pour des raisons économiques, compléter son mi-temps paroissial par une part de temps consacré à son autre profession (enseignante). Constatant que cette double occupation n'était guère facile à vivre, elle a renoncé à son ministère, avec effet à fin décembre 2016. Elle n'a pas été remplacée.

[Il nous paraît important d'ouvrir une parenthèse à ce propos. Il arrive que des ministres qui nous viennent d'une autre Eglise n'aient aucune idée des structures et du mode de fonctionnement de l'EERV. Dans ce cas, leur parachutage dans une de nos paroisses peut être difficile à vivre aussi bien pour la personne qui arrive que pour le lieu d'Eglise qui l'accueille. Il nous paraît essentiel que la personne soit accompagnée dès son arrivée, voire que l'accompagnant intervienne auprès des deux parties avant l'entrée en fonction notamment pour un échange sur les attentes réciproques.]

Par ailleurs, le départ annoncé plus haut de Jean-Baptiste Lipp à fin juillet portera à un poste entier le « déficit » de la paroisse de Belmont-Lutry. Là aussi, il est bien difficile de dire si et quand la paroisse pourra retrouver un effectif de ministres correspondant à sa dotation.

Savigny-Forel : Au départ du pasteur Emmanuel Rochat, le pasteur Benjamin Corbaz est allé à Savigny (dont il occupe la cure). Comme il n'a qu'un mi-temps paroissial (ministère régional KT- jeunesse pour son autre mi-temps), l'autre mi-temps de la paroisse a été attribué au diacre Emmanuel Spring, également engagé dans l'aumônerie en EMS. Au mois de décembre dernier, Emmanuel Spring a dû être hospitalisé. Au moment où ces lignes sont rédigées, on ne sait pas quand il pourra reprendre son travail. Cette brusque interruption tombait d'autant plus mal (pour la paroisse !) que, au même moment, Benjamin Corbaz devenait l'heureux père d'une petite Esther ; le congé-paternité auquel il avait droit faisait qu'il n'y avait momentanément plus de ministre dans la paroisse ! Fort heureusement, la solidarité entre collègues a permis de continuer avec un service minimal. Actuellement, le remplacement d'Emmanuel Spring est assuré par le pasteur Bernard Bolay, à qui la Région est très reconnaissante. Encore une source d'incertitudes et, donc, de préoccupations.

Paroisse de Villette (commune de Bourg-en-Lavaux) : En 2016, la pasteure Marie-Claude Baatard, qui faisait un 30% dans la paroisse, est partie occuper un poste dans une autre région. Elle n'a pas été remplacée, mais la pasteure Aude Roy Michel a accepté de compenser ce départ en augmentant momentanément son taux d'occupation (passant de 70% à 100%). Par ailleurs, le printemps 2017 verra le départ à la retraite du pasteur Christophe Rapin. A ce moment-là, Aude Roy Michel sera seule titulaire, accompagnée de Laurence Keshavjee, suffragante. Même refrain qu'à la fin de l'alinéa précédent !

Paroisse de Saint-Saphorin (communes de Chexbres, Puidoux, Rivaz et Saint-Saphorin) : La situation est un peu plus stable, puisqu'il n'y a eu « que » le 20% de Bernard Bolay qui a manqué pour une assez longue durée. Ce calme relatif est bienvenu pour une paroisse qui s'est passablement investie dans l'accueil des requérants d'asile logés dans l'abri PC de Chexbres.

Dans une situation telle que celle que connaît notre région, **le rôle du coordinateur est très important**, et le Conseil régional est heureux d'avoir en Jean-Baptiste Lipp un coordinateur qui prend sa tâche très à cœur. Même si les préoccupations sont portées par l'ensemble du Conseil régional, c'est le coordinateur qui est en contact direct avec les personnes. Par ailleurs, le rôle du colloque régional est apparu de plus en plus important pour faire face aux difficultés.

Il nous paraît toutefois nécessaire d'exprimer le souci que représente pour nous une certaine **précarisation du corps ministériel** : Comme déjà mentionné, la diminution d'effectifs ne s'accompagne pas aisément d'une diminution des tâches à accomplir, surtout pour des ministres qui ont à cœur de travailler au plus près de leur conscience. Il serait tout de même plus profitable de chercher à éviter les *burn out*... que de les considérer comme « statistiquement inévitables ». **Nous sommes perplexes face à ce qui nous apparaît comme un gel des repourvues pour les postes devenant vacants, et nous nous demandons si le réservoir constitué par les « jeunes retraités » est exploité au mieux.**

Engagements du Conseil de Service communautaire présence et solidarité

Finalisation d'un statut pour l'animation spirituelle en EMS

Dans les premières années d'*Eglise à Venir* (soit au début des années 2000), le Conseil de services communautaires Présence et Solidarités (CSCPS) et le Conseil régional (CR) ont eu à cœur de poursuivre une collaboration avec les EMS qui avait été fructueuse dans le cadre de la feu FOPIEMS. Cette volonté a pu, avec la précieuse contribution des EMS, aboutir à la mise en place d'une animation spirituelle complétant l'offre d'aumônerie. Une convention liait donc d'une part les EMS (qui assuraient le financement du poste – actuellement un 50% –) et la Région (qui fournissait la ou les personne(s) et organisait le travail).

Deux éléments ont conduit le CSCPS et le CR à revoir la convention... quand bien même les choses se passaient fort bien :

- Les régions n'ayant pas la personnalité juridique, la situation était floue sur le plan du droit.

- Nous souhaitons que la personne engagée soit considérée comme une employée de l'EERV (qui lui verse son salaire et le facture ensuite à la Région).

D'autres régions ont résolu un problème semblable en constituant une association, mais nous tenions à placer ce ministère dans le cadre de l'EERV.

Une heureuse collaboration entre les instances régionales (CSCPS et CR) et les instances cantonales (représentées par Mme Gilgien, Mme Cohen et M. Troilo)

ont permis d'aboutir à une nouvelle convention, engageant les EMS et l'EERV, cette dernière confiant à la Région un « mandat d'exécution ». Nous sommes heureux de voir ce ministère pérennisé et posé sur des bases solides.

Journée des solidarités régionales

Dès la mise en place des services communautaires, le CSCPS a eu à cœur de ne pas limiter son action au seul accompagnement de l'aumônerie en EMS. Un *Forum social régional* a pu être mis en place assez rapidement ; il permet des rencontres régulières entre les divers groupements et associations œuvrant dans le domaine social (Cartons du cœur, antenne Proxy, groupes de seniors...), et les municipalités sont représentées lors de ces rencontres.

C'est au sein de ce Forum social régional qu'est née l'idée d'une *Journée des Solidarités régionales*, consistant en une présentation des divers groupements qui en font partie, chacun tenant un stand (genre stand de marché). La journée comportait en outre deux conférences

Cette manifestation a eu lieu le samedi 1^{er} octobre 2016, à la Maison pulliérane ; elle a été prévue pour un large public de nos communes de Lavaux. Les services et associations se sont présentés à travers leurs stands et leur documentation. Ce fut une belle occasion de découvrir nos richesses, nos ressources, de s'informer, de se rencontrer et de partager. Le réseau s'est fortifié. Les deux conférenciers (le prof. Jacques Besson « Neurosciences et solidarités » et le Prof Olivier Amiguet « Quelles motivations pour quelles solidarités ? ») ont été absolument remarquables, intéressants et stimulants. La question du relais dans les paroisses quant à l'information concernant une activité ou un temps fort organisé par le service communautaire demeure toujours d'actualité, car il n'est pas facile d'attirer du monde au-delà des personnes déjà impliquées.

Engagement auprès des requérants d'asile

Lorsque, en 2010-2011 la nouvelle s'est répandue que des requérants d'asile allaient être logés dans l'abri de protection civile de la Damataire, à Pully, on n'a pas été bien loin de l'émeute (ou de la pétition, qui en est une version plus littéraire !). Auprès de qui fallait-il intervenir pour que « ces gens-là » ne viennent pas troubler la quiétude de cette paisible banlieue ? Prenant le contrepied de cette réaction de peur, quelques personnes, emmenées par Michel Campiche¹ ont pensé que le meilleur moyen d'éviter des problèmes était d'accueillir ces requérants (de jeunes hommes) en leur proposant des activités. Ces quelques bénévoles ont constitué, en 2012, une association, l'ABRAD (Association des bénévoles auprès des requérants d'asile de la Damataire), présidée par Fausto Berto, ministre Solidarités de la Région ; cette association n'a pas tardé à se développer (plus de cent personnes actives ou intéressées). Les requérants ont ainsi pu être

¹ Michel Campiche n'étant pas forcément connu en dehors de la Région, nous précisons qu'il a été président du Conseil de paroisse de Lutry (avant EAV et avant la fusion avec Belmont). Il est également le père d'Hélène Kung, davantage connue au niveau cantonal.

accompagnés aussi bien pour des activités sportives que pour des cours de français ; en retour, ils ont pu occasionnellement prêter leurs bras lors de telle ou telle manifestation paroissiale ou régionale.

Lorsque, au début 2016, des requérants d'asile ont également été logés dans l'abri PC de Chexbres, l'ABRAD est devenue ABRAL, Association des bénévoles auprès des requérants d'asile de Lavaux. Au vu de l'expertise acquise en quelques années, l'Association a pu être un partenaire apprécié des autorités communales de Chexbres. Pour la suite, citons l'article que le pasteur Fausto Berto a fait paraître dans le journal *Réformés* :

*« **De nombreuses activités, riches et variées, ont été mises sur pied, ponctuelles ou régulières, pour améliorer la qualité de vie des requérants. Les bénévoles se sont investis, personnellement, avec leurs compétences et leurs émotions. Les autorités locales (surtout à Chexbres) ont accepté avec bienveillance et collaboration les propositions de l'Association lorsqu'il s'agissait de disposer de tel ou tel local pour des rencontres, des appuis de français ; ou encore d'une salle de sport. Elles ont offert des entrées au cinéma et à la piscine pour les requérants. Par le biais de la solidarité auprès des requérants, des habitants de Chexbres et d'ailleurs se sont rencontrés, ont sympathisé, ont constitué un réseau où des amitiés sont nées. Une douzaine de familles ont **accueilli des requérants pour le repas de la veillée de Noël** le 24 décembre.***

*Mais voilà, pour l'année de 2016, **le nombre de requérants est inférieur de 18'000** par rapport à celui de 2015. Fermeture de la route des Balkans, problèmes à la douane de Chiasso, politique d'asile très dissuasive, retenue des requérants en Turquie, sont autant de facteurs qui ont joué dans cette diminution. Certains abris ont commencé à fermer, comme celui de Pully le 25 novembre de cette année. Celui de Chexbres subira le même sort très probablement en 2017. L'EVAM n'utilise les abris que lorsque les logements et foyers EVAM hors sol sont pleins.*

*Que va devenir notre Association ? Elle a constitué un beau réseau. Il faut conserver cette ressource. En cas d'afflux massif de requérants les abris peuvent rouvrir sous 24H. Une **Assemblée Générale** aura lieu au Printemps 2017 à Chexbres. La question de la suite à donner à l'ABRAL sera discutée. Il sera possible de s'orienter autrement, de se relier à d'autres réseaux, par exemple, d'œuvrer, avec si possible l'aide de l'EVAM, auprès des réfugiés habitant dans notre région. Nous pouvons contribuer à favoriser leur intégration. Nous pouvons aussi développer et suivre les parrainages. En attendant, il reste la **reconnaissance** pour tout ce qui a été accompli. »*

Châles de compassion

Les châles de prières existent dans plusieurs religions. Ils ont été, à travers les siècles, un symbole universel de l'amour inconditionnel de Dieu. Ils enveloppent, réconfortent, consolent. Ils protègent, abritent, et embellissent. Les personnes qui ont reçu un de ces châles se sentent reconnues dans leurs épreuves.

Les châles peuvent être offerts à des personnes qui ont subi la perte d'un être cher, qui sont malades, qui changent de vie (départ dans une maison de retraite). Dans notre région, un groupe de personnes se réunit pour confectionner de tels châles. Pratiquement, il y a deux sortes de châles : ceux qui sont tricotés, et ceux qui résultent de l'assemblage de pièces tissées par chacune des participantes (un beau symbole !). Les rencontres du groupe permettent non seulement le travail manuel, mais aussi d'avoir un échange quant au choix des bénéficiaires, d'avoir une pensée pour eux. Et lorsqu'ils reçoivent leur châle, c'est au cours d'une visite, d'une certaine durée, que leur fait un membre du groupe.